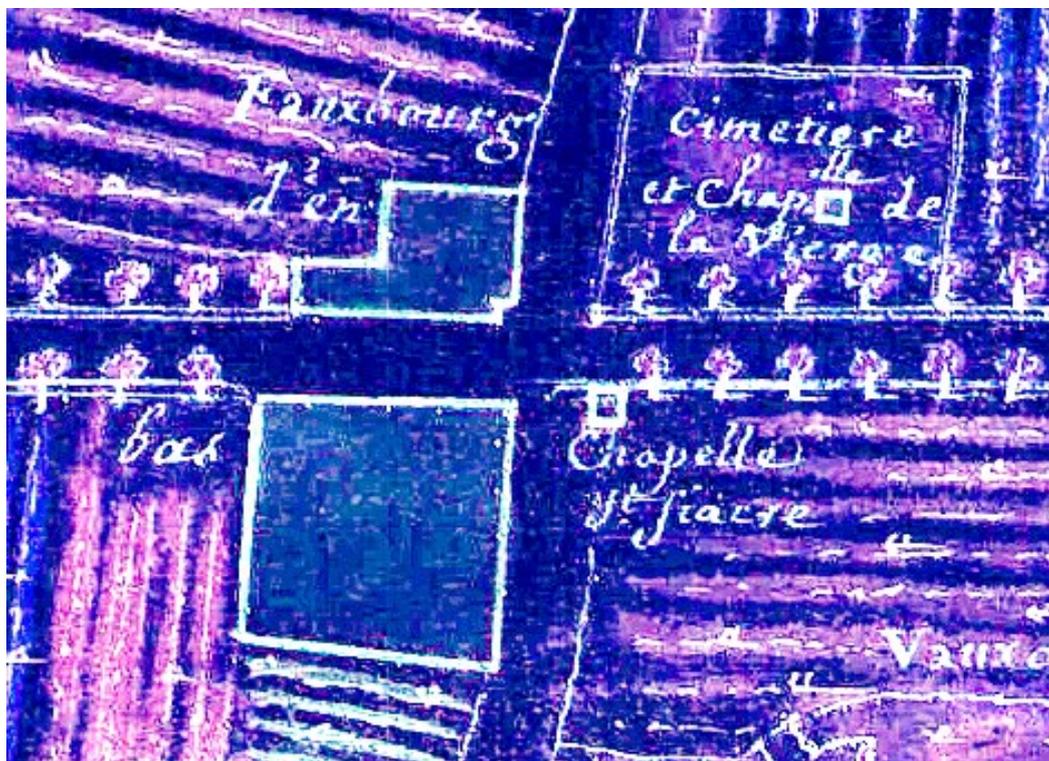


LES CAHIERS DE LA COLLÉGIALE



N°8

ANNÉE 2015

Tout vient à point à qui peut attendre

Chers Amis,

Garder le passé en vie,

A la recherche d'une anecdote sur la vie éponienne, je me suis plongé dans les *50 ans de vie communale de Georges Guyot*. La teneur de son avant-propos m'a semblé tellement conforme à la ligne éditoriale de notre revue que je n'ai pas hésité à vous la reproduire.

« Ce petit livre n'a pas de prétention : il est simplement le reflet de ce qui s'est passé pendant la période qui va de 1880 à 1930...

...C'est donc la mise au point des événements de toute nature, événements qui d'une génération à l'autre, s'estompent, s'oublient sans laisser de traces, oubli qui fait que, au fur et à mesure que les vieux s'en vont, le vide se fait, et il ne reste plus rien aux jeunes pour leur rappeler les lustres passés.

Qui se souvient à l'heure actuelle de ce qui s'est fait, des hommes et de leurs actes, vers 1830 ou 1840 ? Personne ! C'est le vide, le trou noir, le néant !

Et j'ai pensé que si dans notre Commune, un homme écrit, relate simplement ce qui se passe chaque demi-siècle de la vie communale, toute cette vie défilerait, se perpétuerait devant les yeux des générations nouvelles, et ce serait pour elles, le journal permanent de l'existence humaine dans le cadre réduit du petit pays qui les a vu naître. Georges Guyot—Appoigny, 31 décembre 1930.

Ce n° 8 des cahiers est consacré à la mémoire. Mémoire de ceux qui nous ont quitté trop vite, mémoire de lieux devenus légendaires à force d'oubli. Des Amis de la Collégiale ont bien voulu donner un peu de leur temps à l'élaboration de cette revue qui n'a d'autre ambition que de poursuivre l'œuvre de Georges Guyot : Michel Boucault, Max Chatelain, Claudine Dagobert, Pierre Glaizal. Les sujets divers de ce numéro feront que la mémoire nous fasse mieux

...vivre le présent,

forme la culture et l'identité de nos enfants pour qu'ils puissent

...donner vie au futur.

Raymond Dhélin

Deux Jean-Paul

Si le bénévolat avait besoin d'exemples, on pourrait citer deux Amis de la Collégiale.

Jean-Paul l'artisan

Adhérent informel de toutes les associations de notre village, tout au long de sa vie, Jean-Paul y a été, un jour ou l'autre, utile, actif, voire incontournable. Un coup de main, un soutien, une soudure, un barbecue, un problème technique, un transport difficile, il avait la solution, il était disponible.

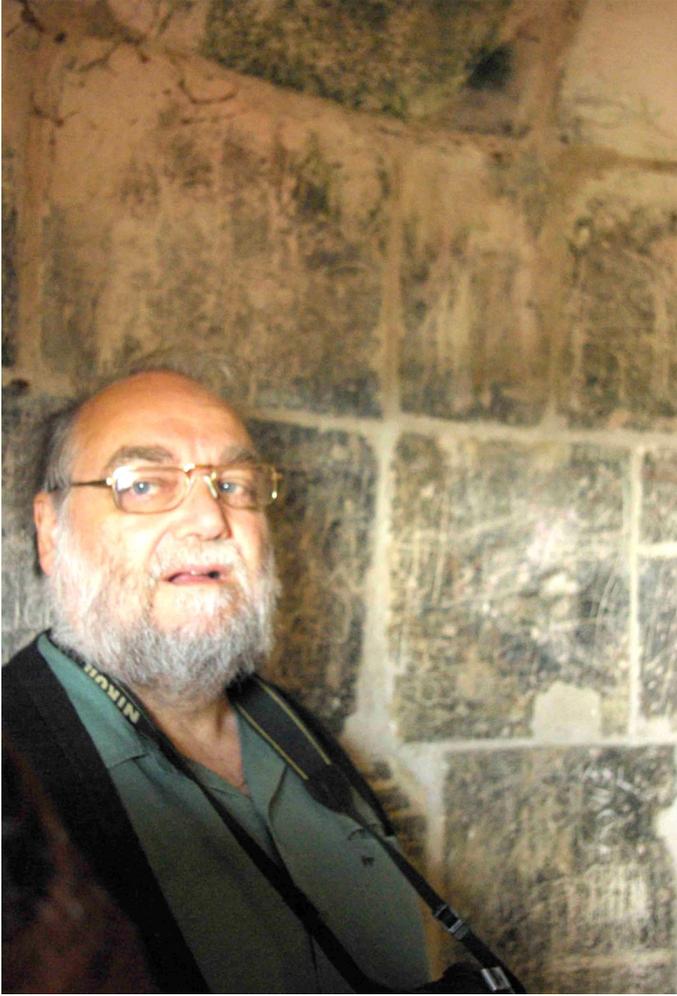
Nous ne nous livrerons pas à un éloge qui serait de toute façon incomplet. Nous nous contenterons de dire que notre association n'existerait pas sans lui. Je lui faisais part un jour de ma tristesse devant l'état de notre église. Quelques semaines plus tard, il débarquait chez moi avec l'ancien président pour m'inciter à prendre la suite de l'action des Amis de la Collégiale. Comment refuser un si beau projet, si intéressant et si bien présenté.

Il avait, de son côté, réalisé un projet similaire en réveillant le Syndicat d'Initiative au sein duquel il avait su rassembler une équipe. Son ambition, la mise en valeur du patrimoine et du passé éponien. Sa qualité d'artisan métallier l'amenait à effectuer son art dans de nombreuses maisons du village où il récoltait la mémoire des habitants et des lieux. Sous sa présidence, le Syndicat d'Initiative fut rapidement célèbre dans le Nord auxerrois pour ses sorties du premier dimanche de chaque mois. Les randonnées étaient fréquentées par tous les marcheurs du canton. De Guerchy, Claudine et Jean-Paul Delor participaient à ces sorties.



Pot d'arrivée des marcheurs du dimanche matin. Jean-Paul Guy, 2^e en partant de la gauche.

Jean-Paul l'artisan



Jean-Paul à la pêche aux graffiti dans la tour de la collégiale

A l'image de Jean-Paul l'artisan, Jean-Paul Delor était un bénévole infatigable. Sous son influence, les marches du Syndicat furent bien vite organisées en fonction de l'intérêt historique et archéologique des lieux visités : *Cabanes néolithiques, tacot de la Puisaye, camp de Cora, Granges cisterciennes...etc.* Il serait tout aussi difficile de lui faire un éloge tant ses amis furent prolixes lors de ses funérailles :

« Au fil des rencontres, des découvertes, des coups de cœur, il s'était bâti une vaste culture, sans sectarisme, sans frontières... Rien ne lui était étranger, sciences, lettres et arts... Il avait arpenté tous ces espaces avec une sensibilité d'artiste, sans jamais opposer la main et l'esprit. Le travail du bois ou de la terre, la lutherie, le dessin, l'aquarelle, la recherche calligraphique, l'écriture littéraire, les techniques de l'informatique, de la photographie, de l'infographie, la géologie, l'archéologie bien

sûr, l'ethnologie, les traditions populaires...autant de domaines où il excellait... »¹.

Sollicité pour enrichir les colonnes de nos Cahiers, Jean-Paul l'artisan n'hésita pas une seconde. Sa sensibilité d'archéologue fut captivée par la richesse de la collégiale. Commença alors une belle collaboration dans les numéros 3, 4 et 5, qui révéleront de précieux éléments du patrimoine éponien.

Jean-Paul l'artisan et **Jean-Paul l'artiste**, nous ont quittés à quatre ans d'intervalle.

Difficile de dissocier le destin de deux hommes de la même génération partageant à leur façon, la même passion humaniste. Longtemps encore le devoir nous imposera de persévérer dans notre action sur les chemins de mémoire qu'ils ont ouverts.

1— **Jean-Luc Dauphin**
L'adieu à Jean-Paul,
29/09/2010 Guerchy,
in l'Écho de Joigny n°70

Visite aux limites du finage

Pierre Glaizal

Les limites de nos actuelles communes, pour la plupart héritées de celles des paroisses d'ancien régime, sont jalonnées de lieux dits où se conjuguent l'histoire, la linguistique, la religiosité et la légende. Nous allons évoquer ces divers aspects sur quelques points du finage d'Appoigny.

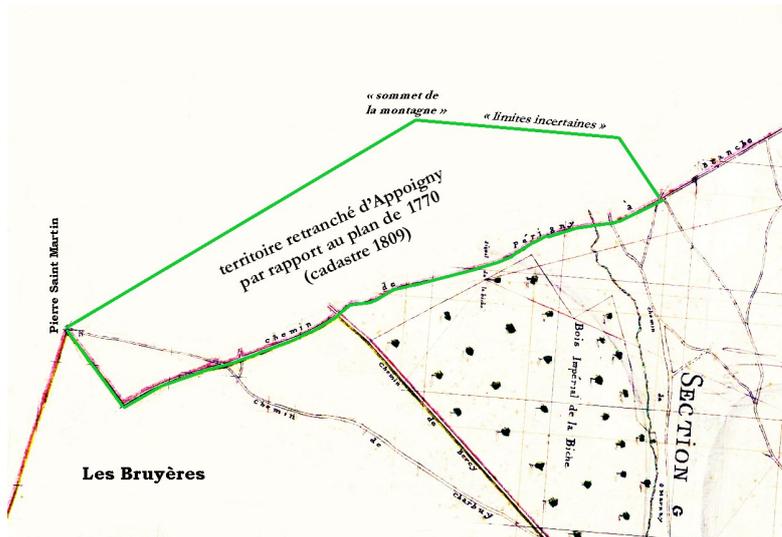
La Pierre Saint Martin

Cette dalle de grès d'environ 2 m de long et 1,70 m de large est au point de rencontre des 4 finages d'Appoigny, Perrigny, Branches et Charbuy, en bordure du bois des Bruyères. La légende dit que depuis cette pierre on entend les coqs chanter dans les 4 villages, ou les cloches sonner dans les 4 clochers. Une carte postale ancienne de Charbuy en fait même un "autel druidique". En fait, son rôle principal, sans doute fort ancien, est de signifier la limite des 4 paroisses. Mais pourquoi l'avoir dédiée à saint Martin ? Si certains ont voulu y voir l'empreinte du cheval du saint, la pierre n'est pas pour autant témoin du passage de l'apôtre des Gaules. De même, la dédicace de l'église de Branches à saint Martin ne confère pas à cette paroisse la propriété exclusive de la pierre, qui par destination reste une borne "franche", qu'aucune paroisse ne saurait revendiquer pour sienne.



La dédicace à saint Martin est probablement dérivée de *marka*, mot qui en francique désignait la limite, la frontière. Ce mot a donné en français la "marche", qui à l'époque carolingienne désigna une province frontalière de l'Empire. La notion s'est étendue au domaine royal, et a par extension désigné toute zone frontalière.

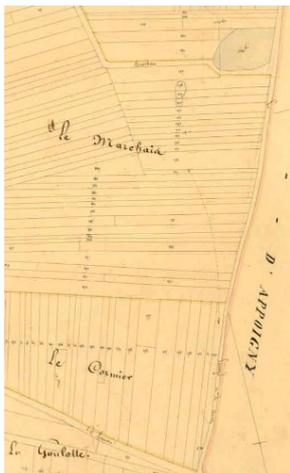
Dans l'Yonne comme ailleurs les toponymes frontaliers issus de *marka* ont souvent évolué en dérivés de *martin*. Ainsi, la vallée Maître Martin, en limite de Festigny et Coulanges-sur-Yonne, et le fief de Pré Martin, en limite d'Esnon et Brienon-sur-Armançon. C'est le cas également de trois fontaines Saint Martin. La première est tout près du point séparatif de Champlay, Paroy-sur-Tholon et Joigny. La seconde est sur une pointe de Cheny s'enfonçant dans Bonnard. La troisième, enfin, est aux marges de Mâlay-le-Grand, Mâlay-le-Petit et Noé.



Notre Pierre Saint Martin est placée à l'angle sud-ouest du finage d'Appoigny, en un point où en 1770 sa limite avec Branches se dirigeait vers le nord-ouest jusqu'à un point désigné comme "sommet de la montagne", puis obliquait vers le nord puis vers le nord-est, et rejoignait l'actuelle limite vers l'Etang Neuf, (Archives de l'Yonne, plan routier des deux terres et seigneuries de Régennes et d'Appoigny, G 1702 et G 1703). Lors du cadastrage d'Appoigny, en 1809, le polygone ainsi délimité fut attribué à Branches, avec en plus une zone triangulaire allant jusqu'au chemin dit de Perrigny à Branches. Appoigny conserva néanmoins au bout des Bruyères un petit ergot, à la pointe duquel la Pierre Saint Martin, contre vents et marées, resta le point de rencontre des 4 paroisses.

Le Cormier

Ce lieudit de la commune de Branches touche exactement la pointe ouest d'Appoigny, en un lieu nommé en 1809 "L'Echallis". En 1770 figure en ce lieu une zone de bois apparemment sans bornage, et c'est un peu plus au nord qu'était indiqué en caractères gras "La Ronce", avec juste à côté la mention "chêne limite". Sur le premier cadastre d'Appoigny (1809), Ronce et chêne ont disparu, mais sur celui de Branches (1832) c'est encore un arbre qui donne son nom au climat frontalier. Le cormier fait en effet partie des espèces traditionnellement utilisées en limite de finage, à titre d'arbre-borne, en raison de sa longévité exceptionnelle. Il y a aussi un jeu de mot entre le nom du cormier et celui de l'arbre cornier, planté sur un angle de parcelles boisées. Mais qui pourra nous dire si le cormier de Branches existe toujours ? L'autoroute A6 passe quasiment dessus...



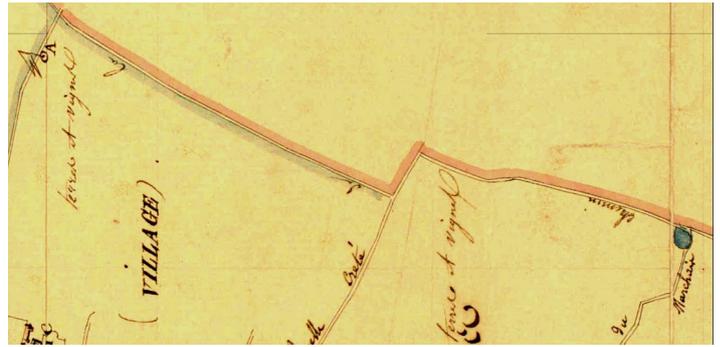
Arch. Dép. Yonne — Cadastre napoléonien — 3 P 5438/12 Section C — 3^e développement de Branches (1:1250), 1832.



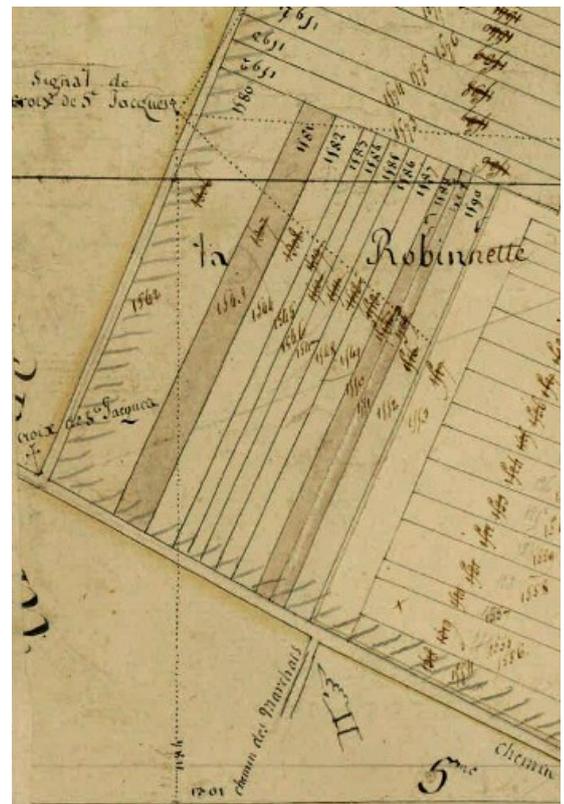
La Robinette

Si l'on suit la limite de Branches vers le nord-nord-est, on rencontre 250 m plus loin une mare placée exactement sur celle-ci et nommée Le Marchais. Encore 500 m et la limite fait un quart de tour à gauche, lieudit La *Robinette*. Suivons la limite par le chemin de la *Robinette*, 100 m plus loin arrivons à la Croix Saint Jacques, et là quart de tour à droite. Mais que signifie cette *Robinette*, absente des plans de 1770, pourtant fort précis?

L'hypothèse la plus tentante est que la parcelle ait appartenu à une dame Robinet, mais il existe une autre possibilité. Les toponymes dérivés de "robin" s'inscrivent la plupart du temps en limite de paroisses. Pour l'expliquer, c'est dans l'étymologie populaire qu'il va falloir piocher. En ancien français, les premiers sens du mot "robe" sont "dépouille de guerre, vol, larcin"¹. Cette *Robinette* ferait-elle allusion à un vieux conflit territorial, où Appoigny aurait finalement récupéré une terre anciennement dérobée par Branches ? La présence en ce lieu même d'une croix dédiée à saint Jacques a pu contribuer à rendre ce repère inviolable à *jamais*. Mais ce n'est qu'une hypothèse.



Arch. Dép. Yonne 3 P 5438/1 Tableaux d'assemblage Branches 1832

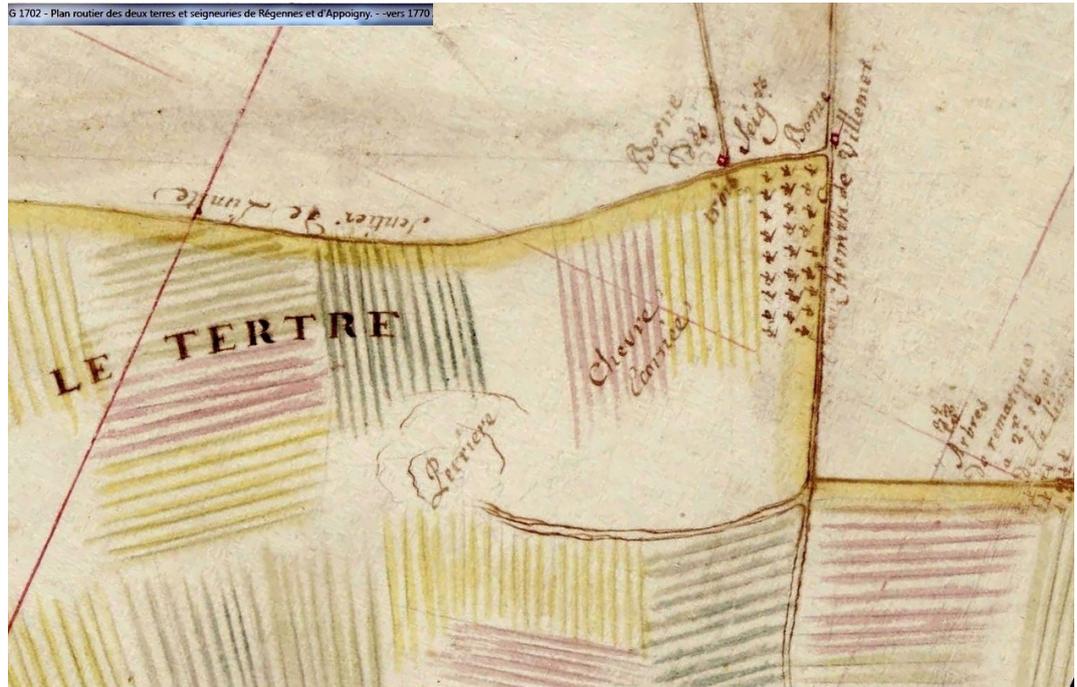


Arch. Dép. Yonne 3 P 5397/29
Section H4 (1:1250). [1809]

Le Tertre et la Chèvre Ecornée

Continuant sur la limite de Branches, nous arrivons dans un secteur où la concentration de signes est remarquable. C'est d'abord le Tertre, une butte au sommet allongé qui domine de ses 200 m les trois paroisses de Branches, Chichery et Appoigny. Dans le triangle formé par les trois clochers, c'est même le point le plus élevé. Le *dictionnaire étymologique et historique du français* (Larousse, 1994, p. 760) le mot tertre, attesté au XI^e siècle, dérive du latin populaire *termitem*, croisement de *termen*, limite, borne, avec *limes*, même sens. Aujourd'hui, ce mot est synonyme d'éminence à sommet plat. Le glissement de sens a consacré le rôle de ces hauteurs, d'où la vue porte à 360°, dans le découpage primitif des paroisses.

¹—A.J. Greimas *Dictionnaire de l'ancien français*, Larousse, 1992, p. 530



Arch. Dép. Yonne

G 1702 Plan routier des deux terres de Régennes et Appoigny vers 1770

C'est ensuite la Chèvre Ecornée, située sur le cadastre de 1809 en limite de Chichery, 300 m au sud est du point triple d'Appoigny, Branches et Chichery. Or sur le plan de 1770 cette Chèvre n'était pas tout à fait là, mais sur un ergot d'Appoigny piqué dans les deux finages voisins. Et il y a sur ce précieux plan deux signes oubliés en 1809 : la "borne des Trois Seigneurs", un peu avant le point triple, et la "borne de Villemer", juste sur ce point.

Ce n'est pas tout. Sur le cadastre 1809 d'Appoigny figure une parcelle triangulaire, dite "Fond de Vaux", avec la mention "extension de la commune de Chichery". Cette parcelle est juste à côté de la "Chèvre écornée". Encore un problème de frontière ?

Georges Guyot, dans sa brochure *Un demi-siècle de vie communale*, Appoigny 1880-1930, (Imprimerie l'Universelle, Auxerre, 1932, p. 138), présente une légende qui tente d'expliquer ce nom.

Une chèvre désespérée d'être orpheline se serait jetée au fond du Crou de Vaux, mais n'y aurait perdu qu'une corne. Elle fit alors le vœu de rester sur place, dans ce qui est toujours la zone limitrophe des trois finages. C'est ce qu'on appelle une légende topique, attachée à un lieu déterminé. Remarquons que dans le texte de Guyot l'accent est mis sur le vœu de la chèvre, serment solennel peut-être lié à l'implantation de la borne des Trois Seigneurs.

Epilogue : la fontaine de Fertrive

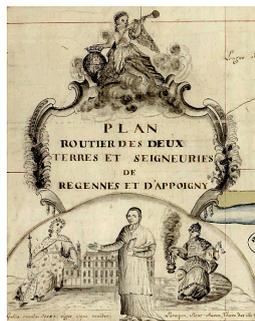


Fertrive désigne un point où l'Yonne fait un coude brusque, en limite de Chichery et Appoigny. En ce lieu, depuis la nuit des temps, une fontaine sourdait en rive gauche de l'Yonne. Réputée pour ses eaux minérales, elle fut mentionnée dans plusieurs documents des XVII^e et XVIII^e siècles. Elle figure même, selon l'abbé Lebeuf, dans un miracle relaté dans la vie d'Hérifrid, évêque d'Auxerre de 887 à 909. Or c'est là, en limite de son domaine de Régennes, qu'Hérifrid avait donné rendez-vous à son voisin l'évêque de Troyes.

La mise au gabarit de l'Yonne sous la Monarchie de juillet cacha la source sous les eaux, et les tentatives pour la ramener au jour se soldèrent par des échecs. Ainsi se termine, sur un lieu chargé d'histoire, cette visite aux frontières d'Appoigny.

Illustrations

- *Correction du territoire d'Appoigny, entre 1770 et 1809.*
- *La Chèvre Ecornée, sur un plan de 1770 (Archives de l'Yonne, G 1702).*
- *La Pierre Saint Martin, photo P. Glaizal.*



Pêches miraculeuses

Michel Boucault



On l'appelait le Petit Pont. C'était un endroit qui, à certains moments, devenait le paradis des pêcheurs. Passant sous la route des quais de l'Yonne, à mi-chemin entre le pont et le stade municipal, il était l'extrémité du fossé qui drainait vers l'Yonne, les eaux de pluie du pays, acheminées par les caniveaux.

Après chaque pluie ou mieux chaque orage, se déversait alors dans la rivière un flot d'eau plus ou moins boueuse qui venait troubler le courant sur une grande distance en aval, attirant irrésistiblement tout poisson se trouvant sur son passage, le faisant remonter jusqu'à sa source où il allait trouver une abondante nourriture. C'était à ce moment que le miracle se produisait, que la magie du petit pont déclenchait une véritable frénésie chez les poissons.

Mais elle en déclenchait aussi une autre qui gagnait en peu de temps quelques habitués de l'endroit, des téméraires qui n'hésitaient pas à braver les éléments déchaînés.

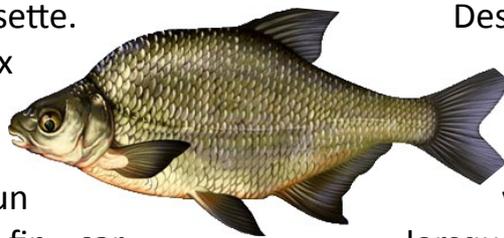
En effet, dès la fin de l'orage ou de la violente averse, après s'être muni à la hâte d'une boîte de vers pris dans le terreau du coin, arrivaient rapidement, car les places étaient chères, une poignée de pêcheurs coutumiers de l'endroit, souvent des jeunes en vacances ou des retraités et même des retraitées qui voulaient profiter de l'aubaine. Ils se reconnaîtront s'ils sont encore de ce monde...





Alors, souvent au coude à coude, commençait la pêche miraculeuse. Pêcher en limite de l'eau trouble et de l'eau claire était la technique la plus efficace car c'est là que les gros spécimens se gavaient dans moins d'un mètre d'eau. Barbillons moustachus, brèmes dorées et autres espèces mordaient presque à chaque coulée provoquant parfois des emmêlages dans les lignes qui n'avaient pas été retirées à temps pour permettre à celui qui tenait un poisson de l'amener à l'épuisette.

Des spécimens de quatre, cinq ou six livres qui, pour les larges brèmes, même pas dans l'ouverture de la bourriche. C'était un vrai bonheur,



mais il avait une fin, car lorsque l'eau trouble n'arrivait plus, le courant de la rivière éclaircissait l'eau, les touches s'éspaciaient et le lieu reprenait sa tranquillité habituelle ? Alors était venu le moment de plier les gaules.

Après avoir commenté, avec les copains, les moments forts de la partie de pêche, chacun reprenait le chemin du retour, l'un à pied, l'autre à vélo, ou à mobylette, rarement en voiture, ce qui permettait d'exhiber fièrement ses prises car, en ce temps-là, il n'était pas question de no-kill. Tout poisson pris était mangé et il améliorait l'ordinaire de la famille ou des voisins. Cela aurait été une hérésie de remettre à l'eau. C'était une autre époque...



Le premier SMS

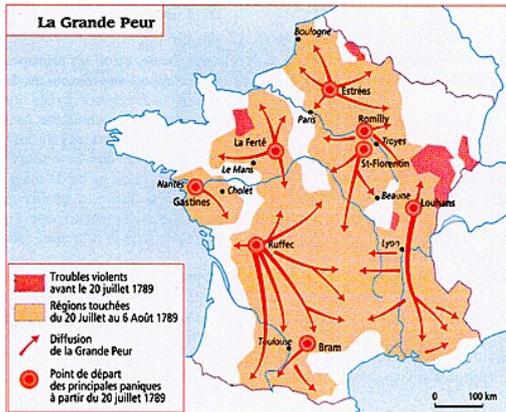
Max Chatelain et Raymond Dhélin

La Grande Peur

En 1789, une semaine après la prise de la Bastille, une rumeur de complot embrasa toute la France par le simple fait du « bouche à oreille » : « ...des propriétaires nobles spéculeraient sur les grains en les stockant pour les vendre au prix fort. Des brigands seraient recrutés pour parcourir les campagnes et saccager les récoltes afin de faire monter les prix»¹.

« Les brigands arrivent, les brigands sont arrivés ! » c'est le cri d'alarme poussé par les populations rurales dans notre région, fin juillet 1789. Cri d'alarme qui s'est propagé avec une extrême

rapidité, se répercutant de village en village, se répandant le long des chemins et des grandes routes, remontant ou descendant les vallées des principales rivières... On panique, on s'arme, on sonne le tocsin, on patrouille, on attends les brigands qui, finalement, n'apparaissent jamais...»² Quelques que soient leur origine, ces nouvelles incontrôlées réussirent à enflammer la France.

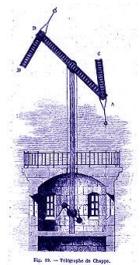


Le télégraphe Chappe

Conscient des dangers d'une communication mal maîtrisée, le Comité de Salut Public s'employa dès 1794 à doter la France d'un système fiable, capable de transmettre les nouvelles officielles dans

un délai raisonnable. Après des essais infructueux basés sur la technique marine des fanions, le choix se porta sur le système Chappe, du nom de son inventeur. Né dans la Sarthe à Brulon, ce dernier avait réussi l'exploit de transmettre un message à son camarade habitant le village de Parcé-sur-Sarthe, distant de 14 kms.

Après plusieurs tentatives un procédé fut arrêté : deux bras connectés par une traverse se mouvaient sur sept positions et la traverse quatre soit un code total de 196 positions. Les bras avaient de un à quatre mètres de long, noirs, avec des contrepoids déplacés par deux poignées. Les tours de relais étaient placées de 12 à 25 km entre eux. Chaque tour avait deux télescopes pointant de chaque côté de la ligne. Ce dernier système fut retenu et le 26 août 1793 le Comité de Salut public accordait un crédit de 170.240 livres pour les seize télégraphes nécessaires à la correspondance de la première ligne.



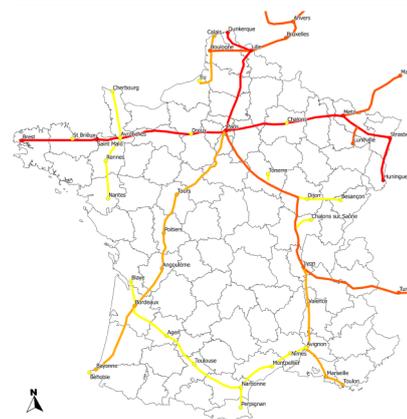
1 — Georges Lefebvre

La Grande peur de 1789
in Revue belge de philologie
et d'histoire, Année 1933,
Volume 12, Numéro 4, p.
1211 - 1215

2 — Collectif *Les paysans
de l'Yonne pendant la
Révolution*,
SHRH PAYSANS 89, 1990,
p.167

La première ligne

Les plaines du Nord qui n'avaient pas encore vu l'avènement du charbon étaient dépourvues de points hauts. Faut de terrils, les télégraphes aériens furent pour la plupart juchés sur les tours ou les clochers d'églises. Claude Chappe, nommé ingénieur télégraphe, obtint toutes les autorisations nécessaires pour établir ses stations et bien souvent, raison d'État oblige, au détriment de l'architecture du bâtiment. La France fut bientôt équipée par un réseau de cinq lignes principales rappelant étrangement la diffusion de la Grande Peur.



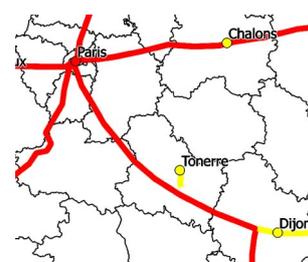
La ligne de Lille aboutissait à l'église Sainte-Catherine¹. En 1994 une flamme postale fut créée pour la commémoration du bicentenaire de ce premier télégraphe français :

Cette flamme attira l'attention des Amis de la Collégiale à plusieurs titres :



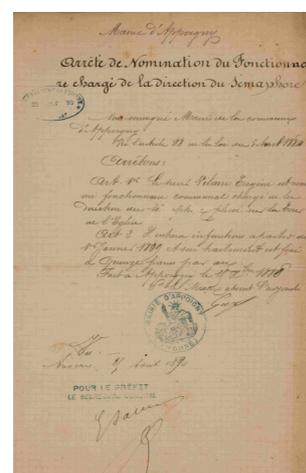
Eglise Sainte-Catherine Lille 1794

Tout d'abord la structure de l'église lilloise avait une réelle similitude avec notre collégiale. Le tracé de la ligne Dijon-Paris traversait notre territoire. Enfin nous avons dans nos archives numériques un document relatant la nomination d'un sémaphoriste éponien. Il n'en fallait pas plus pour nous lancer sur une recherche prometteuse. Mais notre enthousiasme fut bien vite modéré. En poursuivant notre documentation nous apprîmes qu'avec l'arrivée de la nouvelle ligne de télégraphie électrique, le poste de Sainte-Catherine fut fermé en 1847. Première installée, la ligne Lille-Paris est aussi la première à être désaffectée au profit de l'électricité. L'année 1855, verra l'abandon de la dernière ligne du télégraphe aérien.



Le sémaphoriste

A l'ouverture de nos archives, la date du document municipal effacera définitivement notre souci d'originalité. Bien après l'abandon du télégraphe aérien, le 25 décembre 1888, le sieur Eugène Vilain est nommé fonctionnaire communal, chargé de la direction du sémaphore placé sur la tour de l'église. Il entrera en fonction le premier janvier 1889 et son traitement est fixé à quinze francs par an. Le salaire d'un homme de l'époque, s'élevant à 2 francs par jour, révèle une charge de travail insuffisante à la tenue d'un sémaphore télégraphique.



1—Dominique ROSSELLE, Le télégraphe Chappe de l'église Sainte-Catherine in *L'église Sainte-Catherine de Lille*, Association des Amis de l'Église Sainte-Catherine, 1991

Les années précédant cette nomination avaient été particulièrement pénibles pour la population d'Appoigny. L'année 88 avait « vu 41 jours de neige entre le 1er janvier et le 12 avril. Les précipitations se montèrent à 882mm d'eau et il gela dès le 8 octobre détruisant la récolte des vignes non traitées»¹.

Le sémaphore

La collégiale venait d'être réparée aux frais partiels de la commune et il apparut légitime au docteur et maire Charles Chavance, de faire participer, dans l'intérêt général, l'édifice religieux à la santé des habitants. Ces derniers avaient de longs parcours à faire pour se rendre à leurs travaux. La multitude des parcelles cultivables et non contiguës rendait ces déplacements fastidieux et particulièrement pénibles sous les intempéries. La municipalité eut donc l'idée originale d'installer un sémaphore sur la tour de la collégiale pour avertir les paysans les plus éloignés qu'un danger météorologique était sous-jacent. Le sémaphore était constitué d'une sphère métallique coulissant sur un mât et manœuvrée par un câble.



Le conducteur de l'horloge

Deux ans plus tard, le 31 décembre 1890, Un certain Pierre Eugène Vilain (le même ?), est nommé fonctionnaire, chargé de la conduite de l'horloge communale. Il entrera en fonction le premier janvier 1891 et son traitement est fixé à 25 francs par an.



Il n'en demeure pas moins qu'il revient à Charles Chavance l'honneur d'avoir initié le premier

Service Municipal des Signaux.

Autres temps, autres mœurs, aujourd'hui c'est la tour qui reçoit les signaux discrets des caméras urbaines chargées de veiller à la sécurité des époniens.



1— Georges Guyot
Un demi-siècle de Vie
communale
Appoigny 1880-1930 Auxerre
1932 p. 7

Les documents d'archives
numérisés ont été
aimablement prêtés par
Thierry Cotant

L'hôpital

Le chapitre collégial

Les premières pièces relatives à notre collégiale et conservées aux Archives Départementales de l'Yonne datent de 1373.

COLLÉGIALE DE SAINT-PIERRE D'APPOIGNY.

La Collégiale de Saint-Pierre d'Appoigny doit sa fondation à Guillaume de Seignelay, évêque d'Auxerre (1207-1220). Elle n'a jamais été bien considérable. L'église actuelle d'Appoigny était autrefois celle du Chapitre ; elle date de l'époque de son établissement.

§ I^{er} Titres généraux.

L. I.
XIV-XVIII. S.
n.-1. 1

Statuts ordonnances des évêques pour le service divin. — Exemptions de dîmes accordées par les prélats. — Rétablissement de la chantrerie en 1666 (1373-1720).

Faute de documents plus anciens, il nous faut croire sur parole le savant archiviste Max Quantin : l'église *date de l'établissement du Chapitre collégial* par l'évêque Guillaume de Seignelay.

Grand constructeur d'églises, il succédait à Hugues de Noyers, *grand constructeur de châteaux*. Ce dernier embellit la maison épiscopale de Régennes en lui adjoignant plusieurs ailes et en la fortifiant. Ces travaux inquiétèrent son voisin, Thibaut de Champagne, qui accourut pour détruire les installations militaires. Fort dépité, Hugues décida de délocaliser la demeure épiscopale à Charbuy, en un lieu protégé des guerriers par une épaisse forêt, Beaurepaire.

La maison-Dieu d'Appoigny

Hugues de Noyers n'en délaissait pas pour autant ses devoirs de charité. Il créa, *pour le remède et le salut de son âme*, deux hôpitaux : la maison-Dieu Saint-Antoine à Auxerre et la maison-Dieu d'Appoigny. Il en confia la direction aux religieux de l'ordre hospitalier de Saint-Bernard de Menthon, malgré l'hostilité du Chapitre d'Auxerre qui refusera de ratifier cette disposition. Le Doyen du chapitre n'était autre que Guillaume de Seignelay. Quand il montera à son tour sur le siège épiscopal, en toute logique, il évincera les religieux de Saint-Bernard, et prendra possession de la maison-Dieu qui, faute de revenus suffisants, menaçait faillite. Le nouveau chapitre collégial éponien assura probablement l'intérim de la gestion jusqu'en 1219. A cette date, Guillaume dota l'hôpital des revenus du domaine de Branches et se réconcilia avec les frères de Saint-Bernard en leur rendant la direction. Un arrangement eut lieu avec l'ordre des hospitaliers conservant à l'évêque d'Auxerre un droit de regard, garant de la pérennité de la maison-Dieu.



Blason d'Hugues de Noyers



Saint Bernard de Menthon et son chien.



Sceau de Guillaume de Seignelay

L'emplacement

Le but de cette étude est avant tout de retrouver l'emplacement de la maison-Dieu, d'imaginer sa disposition et son architecture. Aussi nous ne nous attarderons pas sur les péripéties de l'histoire de cet établissement qui a été complètement décrite¹.

Une probable erreur de transcription nous a un moment fait penser à une fondation hospitalière à Chichery-la-Ville. En effet un document de 1552 nous donne une indication bien étrange :

Venant de Joigny, le marcheur suivant le guide des chemins de France s'attend à pénétrer en Bourgogne à la maladrerie de Chichery :

| | | | | |
|---|-------|----|----|----|
| Joigny, sur Yonne | v. | i | P. | g. |
| Espineau | | i | P. | d. |
| Baffon | | ii | P. | d. |
| <i>La maladrerie de Chichery commence la Bourgogne & comté d'Auxerre.</i> | | | | |
| Espuigney | | d. | P. | |
| Auxerre | v. c. | ii | P. | |

Après de vaines recherches, force nous a été de constater une confusion avec la maladrerie d'Appoigny.

Le rédacteur du guide s'est simplement trompé d'une étape car en Espuigney, nous connaissons l'emplacement exact de la chapelle.

Deux sites bourguignons



Maladrerie de Meursault et sa chapelle XII^e s.

Quasiment contemporaine de celle d'Appoigny, la maladrerie de Meursault nous permet de nous faire une idée de la disposition des lieux.



1— On lira avec profit les articles de :

Henri Bouvier, *Histoire de l'assistance publique dans le département de l'Yonne jusqu'en 1789* in *Bulletins de la SSHNY 1900 & 1901*.

La mission protestante

Claudine Dagobert , Raymond Dhélin et.... Henri Forestier

Hommage à Henri Forestier



Les Amis de la Collégiale ne peuvent se substituer aux travaux érudits de nos anciens. Et si notre devoir de mémoire nous incite à remettre en lumière des événements qui ne méritent pas l'oubli, nous nous devons de rendre hommage au travail scientifique et minutieux d'un passionné d'histoire locale qui a épuisé le sujet.

Né à Seignelay en 1904, Henri Forestier est archiviste-paléographe. Nommé à Albi en 1927, il reviendra vite sur ses terres où il remplacera Charles Porée à la tête des Archives de l'Yonne en 1936. Il y fera une longue carrière de trente-quatre ans durant laquelle il sera correspondant de nombreuses sociétés savantes et auteur d'une imposante bibliographie sur l'histoire de la vie populaire icaunaise. Il sera président de la Société des Sciences d'Auxerre de 1956 jusqu'à sa mort, en 1966. Voici la teneur de l'éloge funèbre que lui fit son collègue de l'Aube, Pierre Piétrisson de Saint-Aubin :

« Il possédait au plus haut degré un tempérament d'historien. Historien de l'Auxerrois, historien de l'Yonne : sa modestie ne lui aurait pas permis de traiter des sujets dépassant les limites où il estimait devoir s'enfermer. Son manque total d'ambition et son caractère casanier s'accommodaient parfaitement d'une existence tranquille où il pouvait poursuivre librement ses recherches d'histoire locale, qui absorbaient toute son activité. On peut lui retourner l'éloge qu'il consacrait à son prédécesseur à Albi, Charles Portal : « Attaché par toutes les fibres de son être à la terre natale, c'est à son pays qu'il entendait consacrer toute sa vie et toutes les forces de son intelligence et de son cœur. » »

Un homme qui n'aurait certes pas déplu à notre ancien Maire, Georges Guyot, en parfaite conformité avec la ligne éditoriale de notre modeste revue.

Pour comprendre ce qui s'est passé à Appoigny, il est indispensable de se référer à l'ouvrage d'Henri Forestier :

L'anticléricalisme dans l'Yonne sous la Monarchie de juillet

A propos des missions protestantes de 1845

Il nous apparaît donc inutile de refaire le travail de l'auteur tiré, nous précise-t-il, de 73 lettres et rapports du dossier V 151 des Archives de l'Yonne.

En voici donc une courte synthèse:

La liberté religieuse

Au début de l'année 1844, Le ministre de la Justice et des Cultes fait savoir aux préfets l'obligation aux administrations municipales de respecter le principe de la liberté religieuse. Il précise que lorsque des protestants souhaitent se réunir dans une maison particulière, le maire doit faire montre de bienveillantes dispositions. Mais une année plus tard, probablement débordé par les événements, le préfet rappelle que c'est au représentant du gouvernement d'autoriser les réunions périodiques de 20 personnes, ailleurs que dans un local publiquement consacré.

Audebez et Filliol missionnaires protestants

Une certaine méfiance s'installe à l'égard des sieurs Audebez et Filliol, se disant pasteurs protestants, venus dans le département en 1845, « ils ne sont d'aucun consistoire et disent appartenir à la secte dite des méthodistes. Ils ne se cachent pas d'être missionnés par la Société biblique de Londres...».

Les lieux

Bien embarrassé par ces directives, le maire de Sens avait, dans un premier temps, mis une salle de l'ancien archevêché à disposition. Mais l'endroit, probablement jugé trop près de la cathédrale, ne convint pas. Le préfet précise que le lieu doit simplement présenter des garanties de décence, de sûreté et de salubrité et permettre l'accès libre et facile aux agents de l'administration.

En avril 1845 les prêches ont lieu jusqu'à trois fois par semaine et sont fréquentés par une foule considérable parmi laquelle ne sont présents que quelques protestants. Les autorités s'inquiètent.

En octobre 1845 les réunions ont lieu dans une salle de danse de la ville. Les pasteurs annoncent l'achat d'un terrain sur lequel ils font rapidement construire un temple et une école. A Villeneuve-le-Roi, le même projet est envisagé et réalisé. L'argent semble couler sans restriction. Les autorités sont débordées. D'une part elles ne peuvent interdire ce que la loi sur les libertés religieuses autorise d'autre part.



Cour de l'archevêché de Sens

Où la politique s'en mêle

Le succès semble fulgurant d'autant que de nombreux participants à ces réunions sont des anticléricaux qui ne sont pas toujours à la recherche d'une voie spirituelle. Il faut bien admettre que les missionnaires profitent largement de la situation qui leur est très favorable. Les autorités semblent impuissantes à interdire des réunions auxquelles participent peu de protestants mais qui remportent le même succès qu'à Sens. *« ...l'esprit de parti s'empare aussi de ces prédictions pour calomnier le gouvernement. On répand que l'Angleterre nous envoie ces missionnaires sous le manteau des méthodistes genevois, afin d'entretenir chez nous de funestes divisions.... ».*

La mission en auxerrois

Après Villeneuve et le Jovinien la mission arrive dans l'Auxerrois. Elle bénéficiera de la salle de l'ancien hôtel-Dieu de la Madeleine pour ses prêches... *et Appoigny n'est pas en reste.*

Le 4 mars 1846 le maire d'Appoigny fait rapport au préfet sur les prêches protestants : *« Leurs ministres ont loué un vaste magasin sur la grande route, ils ont tenu une assemblée le 23 février, le 2 mars et se proposent de les renouveler le lundi de chaque semaine... ».*

Deux partis

Et le maire de poursuivre *«...La tranquillité de la commune ne semble pas devoir être troublée. Cependant, il existe deux partis. L'un, composé de jeunes dames, de leurs maris, de jeunes filles et de vieilles femmes, appartient à M. le curé ; l'autre, actif, remuant, avide de nouveautés a demandé les protestants, il est formé des artisans, industriels, marchands, aubergistes et limonadiers. Le premier n'ira point au prêche, le second assistera à toutes les assemblées et quelques fois à la messe. L'un ne deviendra pas calviniste, l'autre n'engendrera pas une nouvelle ligue. »*

Cet équilibre éponien plait au préfet qui demande tout de même au maire de le tenir au courant de la suite des événements.

Le pasteur Muller

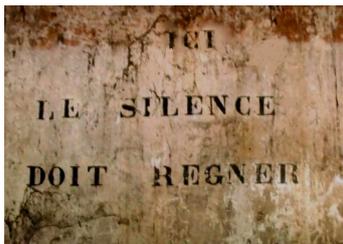
Exerçant sur l'Auxerrois, le pasteur Muller se voit également accorder le ministère de la Puisaye. Les déplacements sont souvent difficiles, il lui arrive de loger sur les lieux du prêche. C'est ainsi qu'en Appoigny, il réside chez le sieur Legendre, aubergiste.

Si l'adresse de cette auberge reste à découvrir, la lettre que le pasteur y écrit au maire, le 6 avril 1847 nous est bien utile. On y

apprend que les réunions protestantes avaient lieu jusqu'à cette date dans la maison de monsieur Petitjean et « qu'elles se feront dès le milieu du mois courant dans celle de Madame Laurence Purorge, veuve Thibaut. J'ose espérer, Monsieur, que vous voudrez bien reconnaître à ce nouveau local les conditions de convenance, de solidité et de salubrité que requiert la loi pour un lieu ouvert au public ».

Salle de culte et salle de fêtes

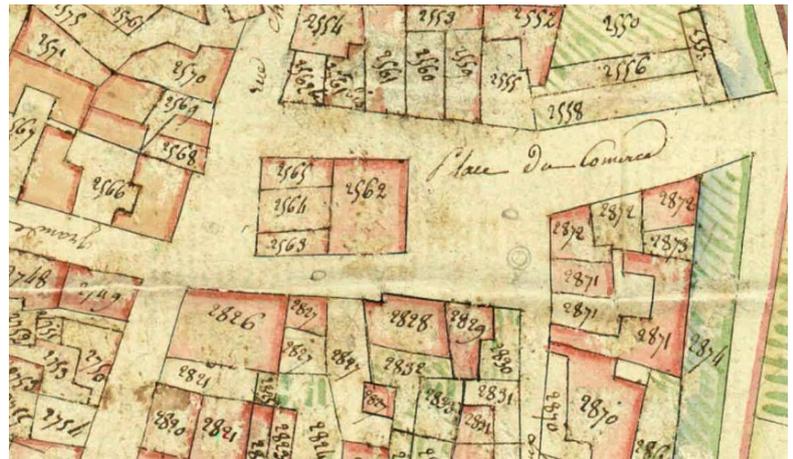
C'est grâce à l'obligeance de **M. Jean-Paul SOULE** propriétaire et de sa locataire, **Mme Réjane LEBLANC**, que nous avons très certainement trouvé la trace de cette dernière salle, au n°7 de la place du Marché.



La grange du n° 7 de la place du Marché — Appoigny Photos Claudine Dagobert

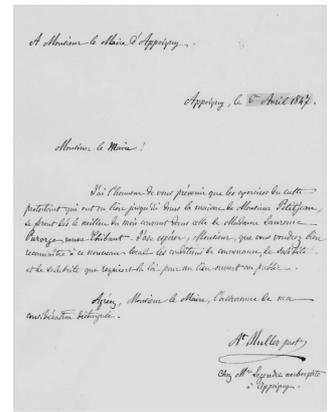


En pénétrant dans la grange, sise de plein pied au fond de la cour, le regard est accroché par une sentence un peu solennelle. Une salle d'environ six mètres sur dix, autorise la réunion d'une trentaine de personnes. Les murs sont décorés de colonnes et de chapiteaux peints en trompe l'œil. Malgré l'évolution des aménagements on découvre la présence d'une estrade que, par faute de place nous n'avons pu photographier. Cette salle pouvait servir à la fois de temple, au vu de la sentence et de salle de fêtes ou de spectacles, au vu de son estrade.



Appoigny — La place du commerce en 1809

Au siècle dernier, M. Soule et sa famille étaient, par le plus grand des hasards, les seuls protestants d'Appoigny. Les actes de vente de sa maison, qu'il a bien voulu nous confier, indiquent que la veuve Thibaut, chez qui avaient lieu les réunions de 1847, n'était pas son aïeule mais sa voisine mitoyenne. Une simple coïncidence qui nous laisse sur notre faim. Il reste encore quelques mystères à éclaircir sur un sujet qui mérite d'être conservé dans la mémoire éponienne.



Lettre du pasteur Muller
Archives municipales Appoigny
236 Culte 1905

Sérendipité ¹

Les recherches effectuées pour l'élaboration de ce n° 8 nous ont amené à retrouver deux sites époniens qui ont longtemps fait l'objet de vaines spéculations. Nous ne résistons donc pas au plaisir de les partager.

L'église Saint-Jean

Démolie à la révolution, son emplacement était oublié et ignoré du cadastre de 1809, élaboré peu de temps après sa destruction. C'est sur un plan de 1771, sur le site des Archives Départementales de l'Yonne que nous est apparu, en prolongement de la rue des Grenouilles et de la Halle, la situation de l'église Saint-Jean, deuxième lieu de culte éponien et église du Château-Bourgeois.



Arch. Dép. l'Yonne — G 1703-4 Quatrième partie du plan de Régennes et d'Appoigny. 1771.

La chapelle Saint-Pavas

Forts de notre découverte, nous avons poursuivi nos recherches en ce sens et sur une autre partie du plan, la mention de Saint-Pavas nous est apparue, discrète, à la limite du cadre :



Arch. Dép. de l'Yonne — G 1703-3 Plan des terres et seigneuries de Régennes et d'Appoigny. Troisième partie du plan de Régennes et d'Appoigny. 1771.

Vous pourrez retrouver ces plans que nous avons publié sur notre blog

<http://lesamisdelacollegiale.blogspot.com>

Avec l'autorisation expresse de M. Brau, directeur des Archives Départementales de l'Yonne

¹—Sérendipité, ou l'art de trouver sans chercher en usant de sagacité.

LES CAHIERS DE LA COLLÉGIALE

Sous l'égide des Amis de l'Orgue et de la Collégiale
Saint-Pierre d'Appoigny

Revue annuelle

Responsable de la publication: Raymond Dhélin

Impression: EG Photogravure

Dépôt légal: 1^{er} semestre 2015

ISSN : 1958 - 1920

S O M M A I R E

Numéro 8

Année 2015

Deux Jean-Paul I

Visite aux limites du finage 3

Pêches miraculeuses 8

Premier SMS 10

L'hôpital 13

La mission protestante 16

Sérendipité 20

**Amis de l'Orgue et de la Collégiale
Saint-Pierre d'Appoigny**

Bureau 2014

Président: Raymond Dhélin

Président honoraire: Charles Géry

Secrétaire: Bruna Albarello

Trésorier : Claude Chauvier

Conseil d'Administration 2014

Les membres du bureau, auxquels s'adjoignent :

Bruno Belval, Max Châtelain, Didier Delemarle, Maurice Gruau (membre d'honneur), Julien Itturalde, Claudine Dagobert, Jean-Marie Sapin.

AOC St-Pierre

35, avenue Marie Noël

89380 APPOIGNY

06 73 86 38 45

Courriel: aoc.appoigny@orange.fr

Blog: lesamisdelacollegiale.blogspot.com

Couverture : Chapelle Saint-Fiacre - Arch. Dép. de l'Yonne G 1703 – 4

Verso : Cartouche - plan de Régnennes et d'Appoigny.- Arch. Dép. de l'Yonne G 1703

LES CAHIERS DE LA COLLEGIALE

ont pour vocation de susciter et de publier des études,
apporter des documents qui fassent mieux comprendre et
mieux aimer notre patrimoine, dans sa dimension culturelle.



Conditions d'adhésion à l'Association
Amis de l'Orgue et de la Collégiale Saint-Pierre d'Appoigny

Membre actif par foyer : 15 euros
(La cotisation donne droit au service de la revue)

Chèques à l'ordre de : **A.O.C. St-Pierre APPOIGNY**

Les Cahiers de la Collégiale
35, avenue Marie-Noël
89380 APPOIGNY
06 73 86 38 45
Courriel: aoc.appoigny@orange.fr